

VISA LONG SEJOUR POUR ADOPTION AU VIETNAM

PIECES A PRODUIRE

Outre les documents d'usage requis pour toute demande de visa long séjour (toujours à vérifier auprès du service des visas) :

- Document de voyage, valable au moins 1 an et 3 mois
- Formulaire de demande de visa long séjour daté et signé
- Photographie d'identité

Vous devrez produire les pièces justificatives propres à un visa long séjour pour adoption au Vietnam :

<i>L'agrément de l'aide sociale à l'enfance, la notice jointe et l'attestation annuelle de confirmation du projet d'adoption délivrée par votre Département</i>
<p style="text-align: center;"><u><i>Si l'enfant a des parents biologiques :</i></u></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Acte de naissance d'origine dressé par le comité populaire</i><ul style="list-style-type: none">- <i>Consentement à l'adoption des parents</i>- <i>Acte de décès du ou des parents le cas échéant</i>
<p style="text-align: center;"><u><i>Si l'enfant a été abandonné :</i></u></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Acte de naissance d'origine dressé par le comité populaire</i>- <i>PV d'abandon de l'enfant avec avis de recherche des parents biologiques dans les médias de la province.</i>- <i>Décision de placement + PV de remise de l'enfant à l'orphelinat</i>- <i>Consentement à l'adoption du responsable de l'orphelinat.</i>-
<i>Le consentement de l'adopté si celui-ci est âgé de plus de 8 ans</i>
<i>les accords à la poursuite de la procédure délivrés par l'autorité centrale vietnamienne (DA) et par l'autorité centrale française (MAI)</i>
<i>Décision autorisant l'adoption émise par le comité populaire</i>
<i>PV de remise de l'enfant</i>
<i>Le certificat de conformité à une adoption internationale délivré par l'autorité centrale vietnamienne</i>